

1.

Débitrice: **Grande Muraille SA**, rte des Flumeaux 1,
1008 Prilly
2.

Déclaration de faillite: 20.07.2006
3.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 30.10.2006
4.

Avance de frais: CHF 6'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
5.

Remarques: but : exploitation d'hôtels, cafés et restaurants

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00193061)